

Présentation générale

Résultats de 79 coûts de production issus des éleveurs des groupes lait et du réseau bovins lait (Inosys) des Hauts-de-France.

Ces résultats ne sont pas représentatifs de la moyenne des élevages de la région, mais de systèmes globalement optimisés.



Élevages bovins lait
en région Hauts de France

Coûts de production des exploitations laitières des Hauts de France en 2021

L'essentiel



Les suivis menés dans le cadre d'Inosys Réseaux d'Élevage et des groupes lait ont permis de collecter les données de 79 élevages laitiers des Hauts-de-France. L'analyse des coûts de production permet aux exploitants de se situer, d'orienter l'atelier pour optimiser les charges et les produits afin de stabiliser le revenu face aux fluctuations de prix du lait. L'analyse a été portée sur l'année 2021. Afin de comprendre au mieux ces données, un rappel des définitions majeures se trouve au dos de la plaquette.

L'échantillon

L'échantillon est composé de 62 exploitations conventionnelles et 17 en agriculture biologique, réparties sur les 5 départements des Hauts-de-France. Parmi les 62 éleveurs conventionnels, 67 % sont des polyculteurs-éleveurs et les 33 % restants sont des éleveurs spécialisés. Ils peuvent donc être classés dans 3 catégories : agriculture biologique, éleveurs spécialisés et polyculteurs.

Figure 1

Carte de répartition des exploitations de l'échantillon



LES DONNÉES STRUCTURELLES PAR SYSTÈME

Tableau 1

Description de l'échantillon

CATÉGORIES	ÉLEVEURS	POLYCLTEURS	BIO
Effectif	20	42	17
Surface Agricole Utile (SAU) (ha)	97	160	106
SFP totale (ha)	83	72	98
dont Cultures Fourragères (ha)	25	33	2
dont Herbe (ha)	59	40	96
% SH/SFP	71	55	97
Lait livré (L)	821 594	778 290	304 592
Unité de Main d'Œuvre (UMO) totale	2,3	2,9	2,0
UMO salariée	0,5	0,8	0,4
Main d'œuvre de l'atelier lait	440 592	391 073	197 635
Prix de revient (€/1000L)	380	401	553

Les polyculteurs exploitent la plus grande SAU avec 160 ha et en consacrent 45 % à la SFP alors que les éleveurs spécialisés et les bios sont à plus de 89 % de SFP/SAU. Dans le contexte de 2021, la production fourragère a été bonne, ce qui a permis de reconstituer les stocks.

Sans surprise, les bios valorisent plus de surfaces en herbe (90 % de la SAU). Côté travail, la main d'œuvre est plus importante chez les polyculteurs qui dégagent une productivité par UMO plus faible (391 073 l/UMO) ; ce qui impacte leur prix de revient. Il faut toutefois rappeler qu'une bonne productivité ne reflète pas forcément la charge de travail, la pénibilité physique et l'équilibre de vie de l'exploitation.

Des écarts importants autant sur les charges que sur les produits peuvent être observés entre les exploitations bios et conventionnelles. Le produit est plus élevé de 215 €/1000 L chez les bios. Ce chiffre s'explique en grande partie par le prix du lait (51 %) puis par les aides (35 %). Les charges sont aussi plus élevées de 292 €/1000 L. Cet écart se justifie par les postes « travail » (47 %), « mécanisation » (24 %) ainsi que « bâtiments » (16 %). Durant cette campagne, les éleveurs spécialisés et les polyculteurs parviennent à se rémunérer à hauteur de 2,2 SMIC/UMO. En revanche, les éleveurs bio atteignent 1,5 SMIC/UMO.

Figure 2

Les charges et produits selon le type de système (campagne 2021)

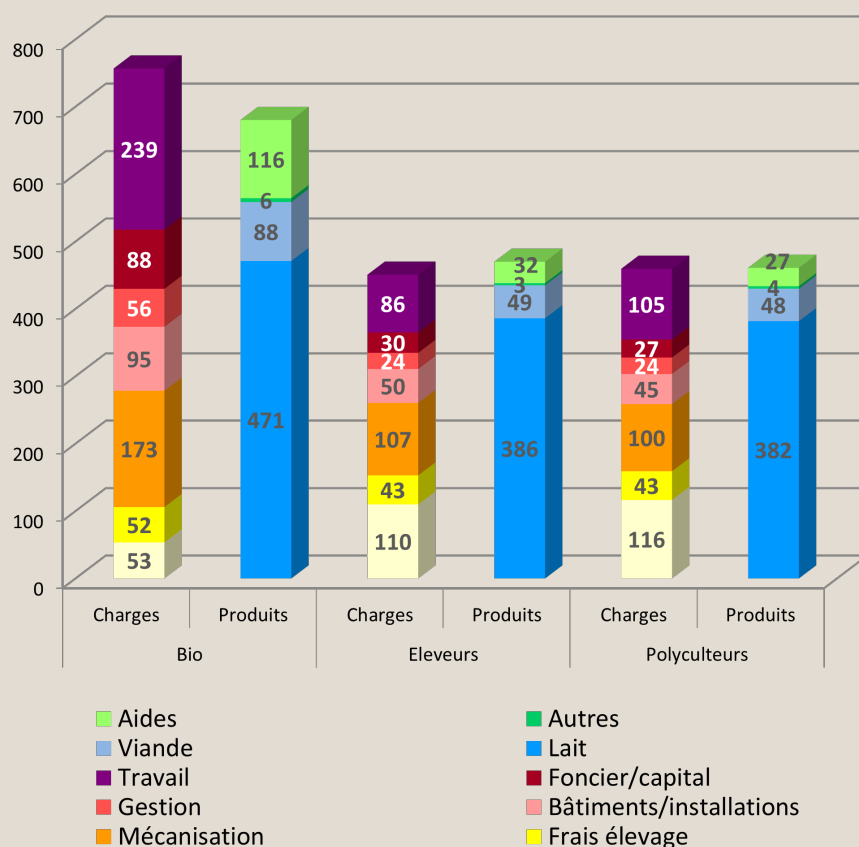
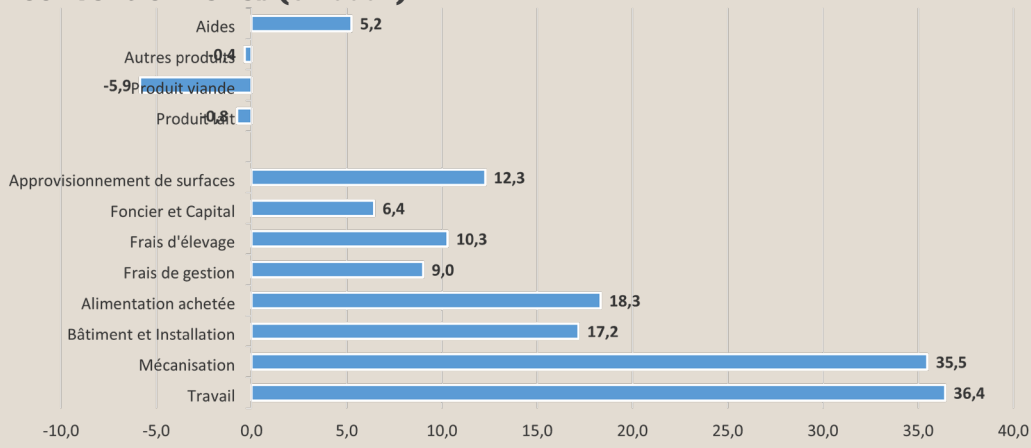


Figure 3

Ecart sur les charges et les produits sur les exploitations conventionnelles (€/1000L)



145 €/1000 L
d'écart de charges entre les extrêmes pour les conventionnels

Nous observons un écart de 145 €/1000 L entre les tiers inférieurs et supérieurs sur les 62 exploitations conventionnelles. Les écarts significatifs correspondent, logiquement, aux postes les plus importants.

Le travail

Le tiers supérieur à 475 000 L/UMO lait/ an présente une productivité de la main d'œuvre supérieure de 110 000 L de lait/UMO par rapport au tiers inférieur. Elle est permise par une meilleure productivité des vaches laitières (+ 500 L/VL) et une taille de cheptel plus importante. Cependant l'accroissement de la productivité du travail ne doit pas se faire au détriment de l'équilibre entre vie professionnelle et personnelle.

La mécanisation

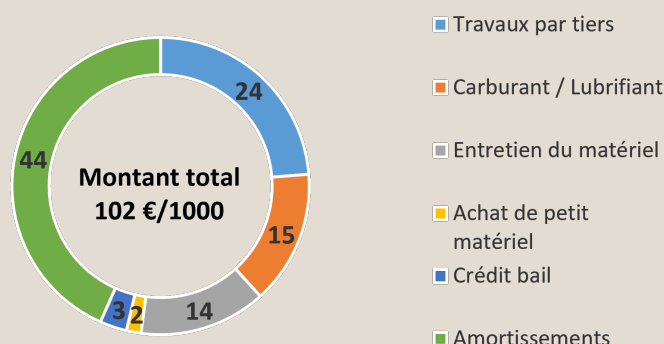
Le coût moyen de mécanisation est de 102 €/1000 L. La plus grosse part revient aux amortissements avec 44 %. Ils sont à relativiser car des effets fiscaux peuvent entraîner leur surévaluation et ne représentent pas forcément la valeur réelle du matériel. Les travaux par tiers (24 %), l'entretien du matériel (14 %) et le carburant (15 %) sont proportionnellement identiques à l'année précédente.

L'alimentation achetée

L'achat de concentrés et minéraux est le plus gros poste avec 75 % de l'alimentation achetée. La récolte fourragère 2021 ayant été bonne, la part de fourrages achetés (25 %) fait donc ressortir un manque structurel d'autonomie fourragère. Ce manque peut-être un choix stratégique suivant les opportunités (pulpes de betteraves, ...).

Figure 4

Répartition des charges de mécanisation (€/1000 L)



Situer le coût de production de son élevage

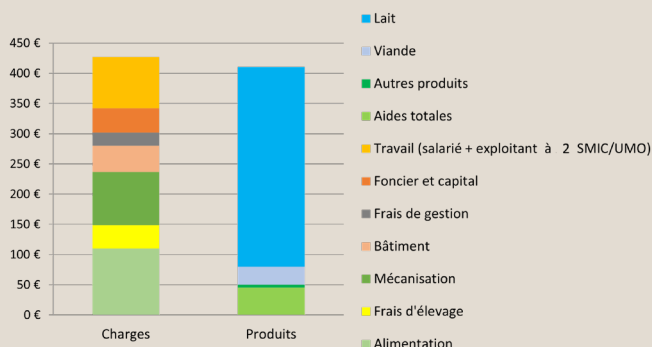
La méthode des coûts de production permet un diagnostic économique précis grâce à une analyse du revenu en tenant compte de l'ensemble des produits et des charges y compris de la main-d'œuvre. Complété des résultats techniques, le coût de production donne une approche globale de l'élevage indispensable pour identifier ses points forts et ses marges de progrès. Et vous où vous situez-vous ?

	ÉLEVEUR	POLYCLUTEUR	BIO	MES CHIFFRES
coût de production	464	480	762	
Travail	86	105	239	
Mécanisation	107	100	173	
Bâtiment et installation	50	45	95	
Alimentation achetée	104	109	44	
Frais de gestion	24	24	56	
Frais d'élevage	43	43	52	
Foncier et capital	30	27	88	
Approvisionnement des surfaces	20	28	15	
Produit lait	386	382	471	
Produit viande	49	48	88	
Autres produits	3	4	6	
Aides	32	27	116	

RAPPEL DES DÉFINITIONS

Figure 5

Exemple de graphique du coût de production avec l'approche comptable



Le coût de production (approche comptable) présenté à gauche se définit comme l'ensemble des charges nécessaires pour produire le lait. Il s'exprime en €/1000 litres de lait brut commercialisé. Les amortissements ainsi que la rémunération des capitaux propres sont pris en compte. Le prix de revient du lait est le prix auquel il faudrait vendre le lait pour couvrir l'ensemble du coût de production et rémunérer la main d'œuvre exploitante à 2 SMIC/UMO compte tenu des produits viande de l'atelier lait, des autres produits ainsi que des aides.

POUR ALLER PLUS LOIN

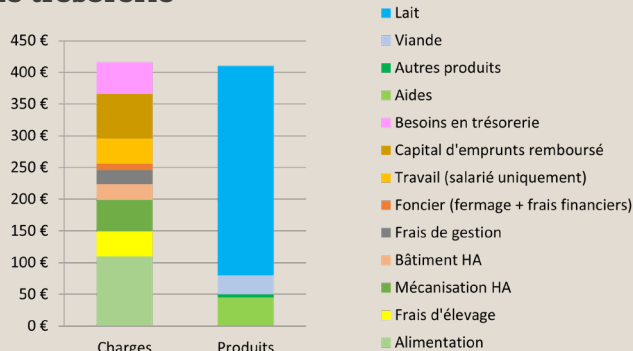
Le coût de production est un outil de pilotage essentiel pour les exploitations. Il s'avère d'autant plus utile de le regarder avant un investissement important, une évolution conséquente de la main d'œuvre, ... L'optimisation de l'atelier laitier peut se réaliser à l'aide de nombreux leviers, certains agissant plus à court terme que d'autres (l'alimentation notamment).

Il est également possible de calculer le coût de production de son exploitation lors de formations dispensées par les conseillers de la Chambre d'agriculture :

- Héloïse BERAT - Chambre d'Agriculture Nord-Pas-de-Calais, 03 21 60 57 70
- Anthony CHEMIN - Chambre d'Agriculture de la Somme, 03 22 93 51 24
- Gaëtan LEBORGNE - Chambre d'Agriculture de l'Aisne, 03 23 97 54 15
- François FOULON - Chambre d'Agriculture de l'Oise, 03 44 11 45 62

Figure 6

Exemple de graphique du coût de fonctionnement avec l'approche trésorerie



Pour le coût de fonctionnement, présenté ci-dessus, le principe reste le même que celui du coût de production. En revanche, dans cette approche trésorerie, les amortissements sont remplacés par le capital d'emprunt remboursé qui correspond aux annuités des emprunts à long et moyen terme (ELMT). La rémunération des capitaux propres et des terres en propriété ne sont pas pris en compte. Le besoin en trésorerie est la somme nécessaire pour couvrir la rémunération et les charges sociales des exploitants ainsi que l'autofinancement de l'exploitation. Le prix de fonctionnement est le prix auquel il faudrait vendre le lait pour assurer le fonctionnement de l'atelier en trésorerie. Il est généralement inférieur au prix de revient car les annuités sont souvent inférieures aux amortissements (sauf pour les JA) et souvent plus proche de la réalité ; la défiscalisation par les amortissements n'entrant pas en jeu.

Rédaction : Gwendoline ELLUIN - Institut de l'Élevage - 06 58 50 31 35

Avec la collaboration de : Héloïse BERAT - Chambre d'Agriculture Nord-Pas-de-Calais (03 21 60 57 70), Anthony CHEMIN - Chambre d'Agriculture de la Somme (03 22 93 51 24), Gaëtan LEBORGNE - Chambre d'Agriculture de l'Aisne (03 23 97 54 15), François FOULON - Chambre d'Agriculture de l'Oise (03 44 11 45 62)

Conception : Beta Pictoris - Réalisation : Sarah Dauphin (Institut de l'Élevage)

Crédits photos : Institut de l'Élevage, Chambres d'Agriculture

Novembre 2023 - Référence idele : 00 23 601 047

Pour en savoir plus : www.inosys-reseaux-elevage.fr